

sous la direction de  
**Maryse et Raymond Sabrié**  
Chercheurs associés à l'UMR 5140 du CNRS

avec des contributions de

Michel Amandry, directeur du Cabinet des Médailles  
Marie-Laure Berdeaux-Le Brazidec, chercheur associé à l'UMR 5140  
Claude Coupry et Françoise Froment, CNRS  
Gilbert Fédière  
Vianney Forest, INRAP, chercheur associé à l'UMR 8555  
Gaël Piquès, UMR 5140  
Stéphanie Raux, INRAP, chercheur associé à l'UMR 5140  
Isabelle Rodet-Bélarbi, chercheur associé au CEPAM-UMR 6130  
Corinne Sanchez, chercheur associé à l'UMR 5140

# **Le Clos de la Lombarde à Narbonne**

## **Espaces publics et privés du secteur nord-est**

Préface de Michel Christol  
Professeur à l'Université Paris I (Panthéon-Sorbonne)



éditions monique mergoil  
montagnac  
2004

Tous droits réservés  
© 2004



Diffusion, vente par correspondance :

Editions Monique Mergoil  
12 rue des Moulins  
F - 34530 Montagnac

Tél/fax : 04 67 24 14 39 - portable : 06 73 87 13 91  
e-mail : emmergoil@aol.com

ISBN : 2-907303-85-6

ISSN : 1285-6371

Aucune partie de cet ouvrage ne peut être reproduite  
sous quelque forme que ce soit (photocopie, scanner ou autre)  
sans l'autorisation expresse des Editions Monique Mergoil.

Texte : auteurs  
Saisie, illustrations : *idem*  
Maquette : Maryse Sabrié, Michel Feugère  
Couverture : Editions Monique Mergoil  
Impression numérique : Maury SA  
21 rue du Pont-de-Fer, BP 235  
F - 12102 Millau cedex

## VI. 4 - LE MOBILIER METALLIQUE

Stéphanie Raux, INRAP Méditerranée

La fouille du site du Clos de la Lombarde a livré un grand nombre d'objets métalliques, dont 780 font ici l'objet d'une étude. Ils sont dans un premier temps inventoriés dans un catalogue par matériau : le fer, le bronze et le plomb, et présentés au sein de chacune de ces grandes rubriques par type d'objet, par ordre alphabétique. Le numéro qui précède la description de chaque objet renvoie au numéro d'illustration dans les figures 222 à 227. Le contexte stratigraphique (n° d'US) et la phase chronologique à laquelle ils appartiennent sont mentionnés à la fin de cette description. Quelques objets sont parfois situés hors contexte ou encore dans un contexte dont la phase chronologique n'est pas définie : ils sont alors signalés par le sigle (H.S.) ou (H.P.). Le catalogue sera complété par une synthèse analytique.

Le mobilier se répartit au sein de quatre grands états d'occupation, subdivisés en un nombre variable de phases (fig. 221). L'état 1 correspond à une occupation datée du début de la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. (phase 1A : vers -50 ; phase 1B : entre -50 et -30). L'état 2 couvre plus d'un siècle d'occupation, allant de la période augustéenne à la fin du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (phase 2A : de -30 à 15 ; phase 2B : de 15 à 60 ; phase 2C : de 60 à 100). L'état 3 s'étend sur les II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles et sur la

première moitié du IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C. (phase 3A : de 100 à 175 ; phase 3B : de 175 à 225 ; phase 3C : de 225 à 350). L'état 4, enfin, correspond à une réoccupation du site durant le Bas-Empire, de la fin du IV<sup>e</sup> s. et du début V<sup>e</sup> s. ap. J.-C. (phase 4 : de 350 à 425).

117 contextes sont pris en compte, dispersés sur une période de près de cinq siècles. On notera d'une part que le découpage chronologique ne répond pas à un calibrage systématique, la durée en temps de chaque phase n'étant pas équivalente (de 20 à 125 ans) et que d'autre part la nature même des contextes est diversifiée, s'identifiant soit à des niveaux d'occupation de pièces, des niveaux de circulation, des remblais de réaménagement, des remblais d'abandon ou des comblements de tranchées de spoliation de murs. La répartition des contextes par phase d'occupation est relativement déséquilibrée (fig. 221). La phase la mieux représentée est la phase 3B, avec 29 contextes couvrant une période de 50 ans. Viennent ensuite les phases de l'état 2 et de l'état 4, dont la durée moyenne est proche du demi-siècle. Enfin, les phases 1B, 3A et 3C sont nettement sous-représentées, alors que les deux dernières correspondent respectivement à 75 et 125 ans d'occupation. Curieusement, ce ne sont pas les phases pour lesquelles les contextes sont les

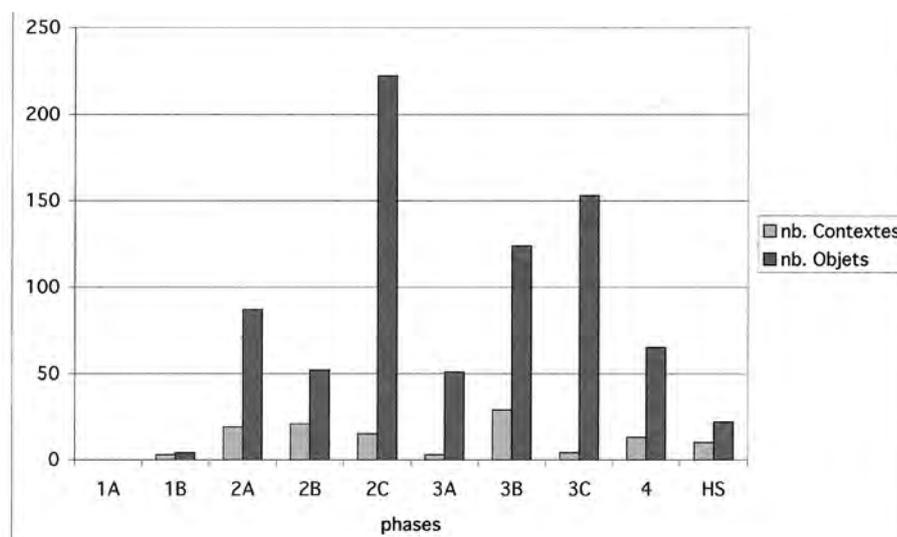


Fig. 221 - Répartition (en nombre réel) des contextes pris en compte et des objets par phase d'occupation.

plus nombreux qui comptabilisent le plus grand nombre d'objets : en témoignent particulièrement les périodes 2C et 3C.

L'ensemble de ces remarques justifie une organisation du catalogue par type d'objets et non par phase chronologique. Une analyse statistique basée sur cet échantillonnage visant à appréhender l'évolution de l'*Instrumentum* métallique serait à interpréter avec prudence, en tenant compte de ces distorsions intrinsèques aux contextes fouillés.

## 1. CATALOGUE

### 1.1. OBJETS EN FER

#### - anneau

[1] 1 fr., diamètre restitué de 60 mm, section ronde (diam. : 7 mm) (US32106) (60/100).

[2] 1 anneau, diam. de 56 mm, section ronde (diam. : 11 mm) (fig. 222) (US32083) (100/175).

[3] 1 fr., tordu, ( L : 25 mm), section ronde (diam. : 4 mm) (US33009) (175/225).

[4] 1 anneau (diam. : 33 mm), section ronde (diam. : 9 mm) (fig. 222) (US33036) (225/350).

[5] 1 fr., diam. restitué de 29 mm, section ronde (diam. : 5 mm) (US33036) (225/350).

#### - arme miniature ?

[6] 1 fr. de petite lame (L. 54 mm, l. maximum de 11 mm), extrémité appointée et nervure centrale. Il s'agit soit d'une pointe de lance miniature, soit d'un fr. de pointe de flèche (fig. 222) (US32001) (350/425).

#### - balance

[7] 1 grappin. La tête est à quatre crochets et la tige (L. 20 mm), à section ronde (diam. : 5 mm) (fig. 222). Il peut s'agir de l'élément de suspension d'un plateau de balance (US33036) (225/350).

#### - bague

[8] 1 fr. d'anneau ouvert pouvant appartenir à une bague (fig.222) (US33036) (225/350).

#### - cerclage

[9] 1 fr. plaque de 18 mm de large, à section plate (ép. : 2 mm) et d'un diam. restitué 50 mm (US32083) (100/175).

#### - chaîne

[10] 1 frag. : deux anneaux soudés (diam. 29 mm), section ronde (diam. : 8 mm) (fig. 222) (US31202) (175/225).

[11] 1 double anneau (ou anneau en " 8 "), élément de chaîne (fig. 222) (H.S.).

#### - clé

[12] 1 possible tête de clef, de forme rectangulaire et percée d'un trou central. La tige ronde est repliée, L. 40 mm environ (fig. 222) (US33036) (225/350).

#### - clous de chaussure

[13-14] 2 clous de chaussure (US33058) (-30/15).

[15-36] 22 clous de chaussure. Certains sont encore soudés les uns aux autres par l'oxydation. La tête est ronde et bombée d'un diamètre moyen de 14 mm, à tige courte appointée d'une longueur de 8 mm (US25041) (-30/15).

[37] 1 clou clous de chaussure (US33039) (60/100).

[38-39] 2 clous de chaussure (US33034) (175/225).

[40-97] 58 clous de chaussure, à tête ronde et bombée, diam. variant de 12 à 18 mm avec petite tige offrant une courbure caractéristique. Certains sont soudés ensemble par l'oxydation, dans la position qu'ils occupent sur la semelle de cuir (fig. 222) (US33036) (225/350).

[98] 1 clou de chaussure (US27300) (350/425).

[99-101] 3 clous de chaussure, soudés ensemble par l'oxydation (H.S.).

#### - clous de charpente

[102-550] : 449 clous dont 12 illustrés :

[102-105] 4 clous (fig. 222) (32106) (60/100).

[106-107] 2 clous (fig. 222) (US32095) (60/100).

[108-112] 5 clous (fig. 222) (US32083) (60/100).

[113] 1 clou (fig. 222) (US30163) (175/225).

#### - clou rivet

[551] 1 clou rivet à deux têtes qui sont de forme quadrangulaire (19 x 23 mm pour l'une et 27 x 27 mm pour l'autre). La tige qui les réunit est courte (L. : 25 mm) et à section quadrangulaire (9 mm de côté) (fig. 222) (us. 33036) (225/350).

#### - coin

[552] 1 extrémité d'objet massif d'une hauteur conservée de 62 mm, d'une largeur de 30 mm et d'une épaisseur de 29 mm. L'extrémité est forgée en biseau. Extrémité de coin destiné au débitage du bois (US 33036) (225/350).

#### - couteau

[553] 1 fr. de couteau (L. 37 mm), d'un côté le départ de la lame (L. : 4 mm, ép. : 1 mm) et de l'autre le départ de la soie à section ovale (6 x 8 mm) (US33056) (-30/15).

[554] 1 fr. de lame de couteau à dos droit, l. : 25 mm, ép. : 6 mm) (fig. 222) (US30314) (15/60).

[555] 1 fr. de soie de couteau (L. 33 mm, l. 12 mm, ép. : 3 mm) (US32108) (15/60).

Le mobilier métallique

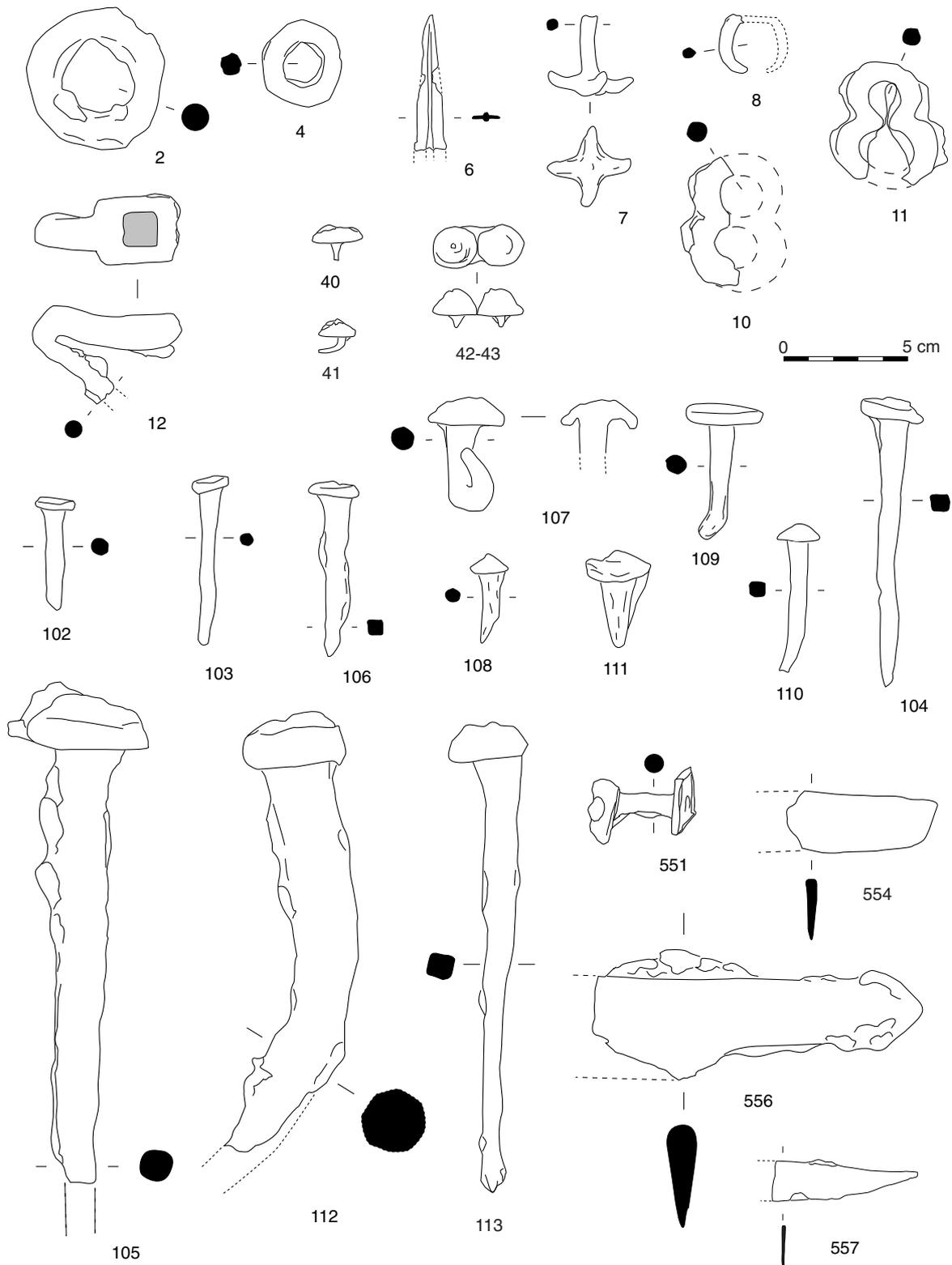


Fig. 222 - Objets en fer (dessins : St. Raux, D.A.O. : R. Sabrié).

[556] 1 soie de grand couteau, à section ovale (27 x 19 mm) terminée par un renflement servant de butée. L'autre côté comporte le départ de la lame (l. : 50 mm, ép. : 13 mm (fig. 222) (US32126) (15/60).

[557] 1 fr. de lame de couteau conservée sur une longueur de 60 mm (fig. 222) (US32126) (15/60).

[558] 1 fr. de lame de grand couteau, à dos droit (L. : 16,5 cm, l. : 2,7 à 3,4 cm) (fig. 223) (US32106) (60/100).

[559] 1 soie de couteau (l. : 11,9, ép. : 5 mm). L'extrémité est amincie, à bout arrondi et légèrement incurvée pour former une butée (US 33049) (60/100).

[560] 1 couteau dont n'est conservée qu'une partie de la lame. La soie, complète (L : 50, l. : 13, ép. : 4 mm). La lame est à dos droit (l. : 22 mm) (fig. 223) (US32083) (100/175).

[561] 1 soie de couteau, à section ovale (h. : 9 mm, l. : 6 mm). Le départ de la lame est conservé : elle est à dos plat et d'une largeur de 21 mm (US32083) (100/175).

[562] 1 fr. de lame de couteau à dos droit, (l. : 23 mm, ép. 6 mm) (US30245) (175/225).

[563] 1 lame de couteau dont il manque la pointe (L. : 57 mm, l. : 17 mm) Le départ de la soie, de 10 mm de long, est de forme rectangulaire et à profil plat (fig. 223) (US32028) (175/225).

[564] 1 lame de couteau, extrémité arrondie (L. 55 mm). La lame est à dos droit et d'une largeur de 20 mm (US33036) (225/350).

[565] 1 lame de couteau repliée (L. 90 mm, l. : 18 mm), à bout arrondi et à dos droit. Départ de la soie plate (fig. 223) (US33036) (225/350).

[566] 1 fr. de lame de couteau à dos droit (l. : 19 mm). Le départ de la soie est à section plate (ép. : 3 mm) (H.S.).

- *crochet*

[567] 1 crochet à section quadrangulaire, surmonté d'une patte et d'un support de fixation vertical de forme triangulaire et percé de trois trous (fig. 223) (US32028) (175/225).

- *douille*

[568] 1 fr. de douille, attribuable à un objet indéterminé (US32126) (15/60).

- *étui*

[569] 1 fond d'étui à aiguilles, de forme cylindrique, hauteur : 12 mm et diam. 13,5 mm. L'intérieur, creux, est cloisonné par une plaque de fer. Une pointe d'aiguille en bronze était conservée à l'intérieur (fig. 223) (US33036) (225/350).

- *ferrure*

[570] 1 fr. de ferrure (L. : 30 mm, l. : 28 mm, ép. : 2 mm), extrémité arrondie et perforée de deux trous de fixation (US26003) (-30/15).

[571] 1 fr. ferrure (L : 10 cm, ép. : 6 mm, et l : 36 mm), extrémité arrondie. Un trou de fixation (US28221) (15/60).

[572] 1 fr. ferrure (L : 117 mm, l : 27 mm, ép. 7 mm (US32126) (15/60).

[573] 1 fr. ferrure (L : 50 mm, l : 38 mm, ép. 8 mm). Le fragment présente une extrémité droite et porte un clou en fer pour sa fixation (US32095) (60/100).

[574] 1 fr. ferrure constitué par une plaque de fer de 43 mm de large et de 3 mm d'épaisseur. Des trous de fixation et quelques clous en fer encore en place sont visibles sur deux des fragments (us. 32095) (60/100).

[575] 1 ferrure de porte ou de volet conservée en 5 fr. dont deux sont collés par l'oxydation en vis-à-vis, d'une largeur de 3 à 4 cm et à section plate d'une épaisseur de 5 à 6 mm (fig. 223) ( US32106) (60/100).

[576] 1 fr. ferrure de porte ou de volet (l : 4,4 cm, ép. : 3 mm. Partie formant charnière (US32106) (60/100).

[577] 1 ferrure de porte ou de volet conservée en 6 fr. dont deux collés par l'oxydation en vis-à-vis, (l : 4,7 cm, ép. 2 mm). Partie formant charnière. Trous régulièrement espacés pour sa fixation au panneau de bois par des clous en fer encore en place (fig. 223) US32106) (60/100).

[578] 1 fr. de plaque (l. : 25 mm, ép.3 mm). Sans doute un fr. de ferrure (US33049) (60/100).

[579] 1 fr. ferrure constituée par une plaque de 5 mm d'épaisseur et de 25 mm de large. Un des fragments est percé d'un trou de fixation dans lequel le clou en fer coudé est conservé en place (US32083) (100/175).

[580] 1 fr. ferrure constituée par une plaque (ép. : 5 mm, l. : 32 m). Deux fragments sont soudés par l'oxydation en vis-à-vis (US32083) (100/175).

[581] 1 fr. ferrure (ép. : 5 mm, l : 50 mm). Un des fragments est percé d'un trou de fixation (US32083) (100/175).

[582] 1 fr. de ferrure (L. : 105 mm, l. : 27 mm ép. :4 mm). Une extrémité est de forme arrondie. La plaque est percée de deux trous de fixation espacés de 5 cm avec clous en fer encore en place (US32083) (100/175).

[583] 1 fr. de ferrure d'une largeur de 34 mm et d'une épaisseur de 4 mm (US27005) (175/225).

[584] 1 extrémité de ferrure constituée par une lame (l. : 36 mm, ép. : 6 mm : L : 61 mm). Un clou de fixation en fer est conservé in situ. L'extrémité est arrondie (US33036) (225/350).

[585] 1 fr. de ferrure constituée par une lame (L. : 26 mm, ép. : 3 mm, l. : 26 mm). Un clou de fixation en fer est conservé en place (US33036) (225/350).

[586] 1 fr. de ferrure constituée d'une plaque (L. : 43 mm, l. 29 mm) (US32012) (350/425).

[587] 1 fr. de ferrure (l. : 36 mm, ép. : 5 mm, L : 45 mm. Une extrémité est arrondie (US32300) (350/425).

Le mobilier métallique

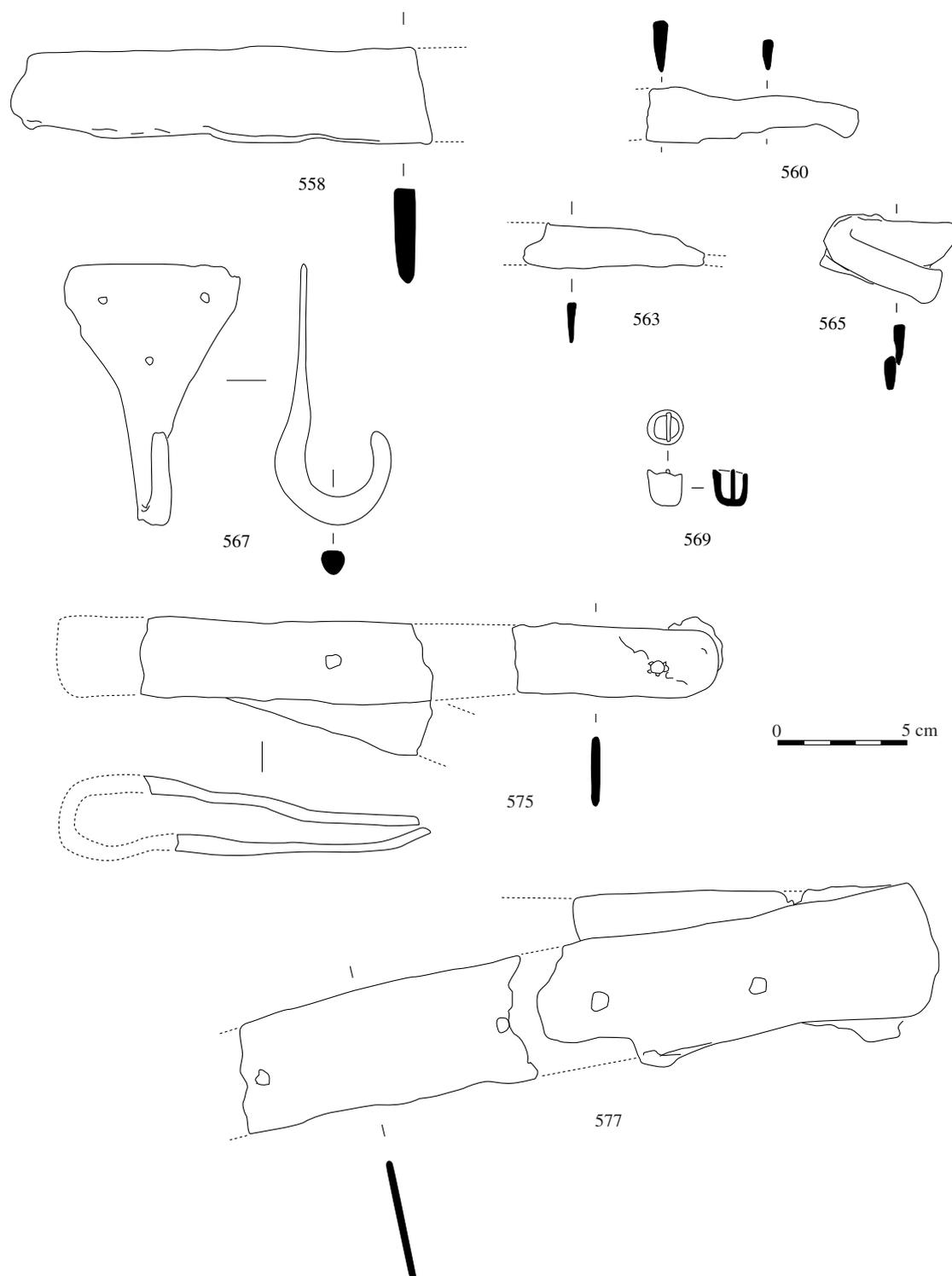


Fig. 223 - Objets en fer (dessins : St. Raux, D.A.O. : R. Sabrié).

[588] 1 fr. de ferrure (L : 60 mm, l. : 18 mm, ép. 2 mm) L'une des extrémités conservée a un bout arrondi (H.S.).

[589] 1 fr. de ferrure (L. : 64 mm, l. : 22 mm, ép. : 2,5 mm). Une extrémité est à un bout arrondi (H.S.).

[590] 1 fr. de ferrure (L. : 60 mm, l. : 42 mm, ép. : 2 mm) (H.S.).

- *manche d'outil*

[591] 1 fr. de manche d'outil, constitué d'une plaque conservée sur 46 mm de long, de 30 mm de large dont les bords sont repliés. Un clou en fer est encore en place, maintenant la plaque à un fr. de bois (US32125) (15/60).

[592] 1 fr. de manche d'outil (L. : 13 cm, l. : 4 cm, ép. 1 cm). L'extrémité comporte dans sa partie centrale un trou de forme très allongée (longueur : 3,5 cm ; largeur : 1 cm) (fig. 224) (US32106) (60/100).

[593] 1 manche d'objet indéterminé, à tête en anneau de forme sub-circulaire (diam. : 16 mm, ép. : 4 mm). Elle surmonte une tige bifide dont les deux parties sont à section ronde (diam. : 4 mm) (fig. 224) (US33037) (175/225).

[594] 1 manche d'outil, conservé sur une longueur de 68 mm. Il est constitué d'une tige à section ronde (diam. : 8,5 mm), aplatie à une de ses extrémités (fig. 224) (US33036) (225/350).

- *patte de scellement*

[595] 1 patte de scellement en double L, à section plate et d'une largeur de 14 mm (fig. 224) (US32095) (60/100).

- *piton*

[596] 1 piton (L. : 70 mm). Une extrémité est appointée et l'autre en forme d'anneau à section plate (fig. 224) (US32095) (60/100).

[597] 1 piton à double crochet (L. : 120 mm). Une extrémité est constituée par une tête-de-clou plate (diam. : 25 mm), surmontant une plaque en fer de forme carrée (côté : 40 mm, ép. : 7 mm. L'autre extrémité est formée de deux crochets opposés. La tige reliant les deux extrémités est à section carrée (5 mm de côté) (fig. 224) (US32095) (60/100).

[598-599] 2 pitons coudés, identiques. Les tiges sont à section carrée (9 mm de côté) coudées à angle droit et conservées sur une longueur maximum de 50 mm (US 32106) (60/100).

[600] 1 tête de piton, en forme d'anneau (diam. : 24 mm. Départ de la tige (diam. : 11 mm) (US31202) (175/225).

[601] 1 tête de piton en forme d'anneau (diam. : 20 mm. Tige (L. : 28 mm, diam. : 9 mm) (US32004) (175/225).

[602] 1 piton. La tige (45 mm) est appointée et à sec-

tion carrée (9 mm de côté). La tête est formée par une tige soudée perpendiculairement à la précédente, aplatie et appointée aux deux extrémités (fig. 224) (US33036) (225/350).

[603] 1 tête de piton en forme d'anneau d'un diamètre de 28 mm. Le départ de la tige est à section ronde (diam. : 10 mm) (fig. 224) (US33036) (225/350).

[604-605] 2 pitons identiques, coudés à angle droit. Une des pattes est à section ronde (diam. respectifs : 8 et 12 mm) et l'autre à section quadrangulaire et incomplète : cette dernière correspond sans doute à la partie fichée dans le mur (fig. 224) (US33036) (225/350).

- *plaque*

[606] 1 fr. de plaque (L. : 35 mm, l. : 13 mm, ép. : 2 mm) (US31186) (175/225).

[607] 1 fr. de plaque (ép. : 5 mm), forme vaguement circulaire, surface conservée : 20 cm<sup>2</sup> (US33033) (175/225).

[608] 1 fr. de plaque d'une épaisseur de 1,5 mm, incomplète et de forme irrégulière (US32028) (175/225).

[609] 1 plaque, très fragmentée (ép. : 9 mm, l. : 19 à 32 mm). Partie la moins large recourbée (US32012) (350/425).

- *rasoir*

[610] 1 fr. de rasoir ou couteau-rasoir. Lame à dos concave (ép. : 6 mm, l. : 18 mm (fig. 224) (US26003) (-30/15).

- *scorie*

[611] 1 fr. de scorie en calotte (US23050) (-50/-30).

[612-613] 2 fr. de scories (US33060) (-50/-30).

[614] 1 fr. de scorie en calotte (US32066) (-30/15).

[615] 1 fr. de scorie en calotte (US24038) (-30/15).

[616] 1 petite scorie en calotte, de forme ovale (67 x 50 mm, ép. : de 13 à 31 mm) (fig. 224) (US33049) (60/100).

[617] 1 scorie en calotte de forme ovale (L. : 10,5 cm, l. : 9 cm, ép. : 2,7 à 5,4 cm) (fig. 224) (US32095) (60/100).

[618] 1 scorie en calotte de forme ovale (L. : 12 cm, l. : 10 cm, ép. : 4,7 cm) (US32095) (60/100).

[619-621] 3 fr. de scories, de structure très spongieuse et alvéolaire (US32095) (60/100).

[622-650] 29 scories ou fr. de scories en calotte. Les exemplaires complets sont de forme sub-circulaire (diam. : 8 à 12 cm) et offrent le profil caractéristique de fond de forge. Leur poids est faible et leur structure est spongieuse et alvéolaire mis à part pour un individu dont la base est très compacte (3 ill. fig. 224) (US32083) (100/175).

[651] 1 fr. de scorie, en calotte (US32082) (175/225).

[652] 1 scorie en calotte, de forme oblongue et à profil concave (fig. 224) (US32082) (175/225).

[653] 1 fr. de scorie, en calotte et à structure très

Le mobilier métallique

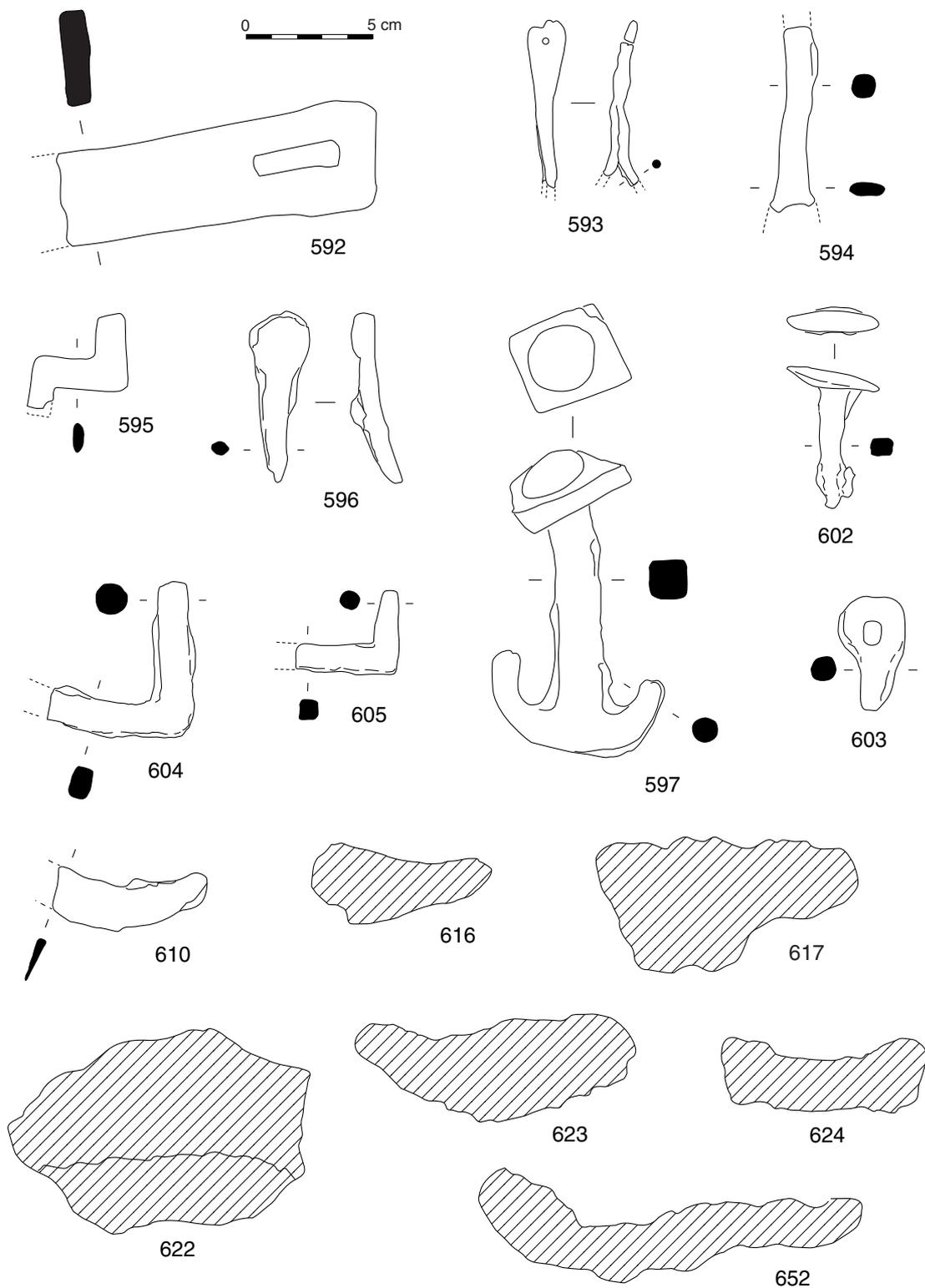


Fig. 224 - Objets en fer (dessins : St. Raux, D.A.O. : R. Sabrié).

alvéolaire (US33010) (350/425).

[654] 1 scorie en calotte de forme ovale (L. : 80 mm, l. : 70 mm, ép. : de 20 à 38 mm) (US32012) (350/425).

[655] 1 scorie en calotte, d'un diamètre de 11 cm et d'une épaisseur de 6 cm (US32012) (350/425).

[656] 1 fr. de scorie en calotte (H.S.).

- *tige*

[657] 1 fr. de tige à section rectangulaire (L. : 15,6 cm, l. : 21 mm, ép. : 11 mm). Une extrémité de forme arrondie. Objet à mettre en relation avec le travail du fer en tant que fr. de lingot ou de tige de soudure (US25041)(-30/15).

[658-660] 3 tiges. L'une est à section plate (l. : 12 mm, ép. : 2 mm, L. : 30 mm). Les deux autres sont à section ovale (11 mm X 8 mm, L. : 60 mm). L'une d'entre elles présente un départ de coude à angle droit. Leurs fonctions sont indéterminées (US32095) (60/100).

[661-663] 3 fr. de tiges (L. : 50 à 70 mm, l. : 14 à 21 mm, ép. moyenne de 7 mm) (US32083) (100/175).

[664] 1 tige (L. : 52 mm), à section carrée de 4 mm de côté, repliée en ses extrémités (US32028) (175/225).

- *objets indéterminés*

[665-666] 2 fr. de fer (L. : 2 cm), l'un à section quadrangulaire (l. : 38 mm, ép. : 28 mm) et l'autre à section ogivale (l. : 41 mm; ép.: 20 mm) évoquant des objets massifs (US32083) (100/175).

[667] 1 objet de nature indéterminée, de forme légèrement trapézoïdale (L. : 65 mm, l. : 34 à 36 mm, ép. : 21 mm. Une extrémité avec tige perpendiculaire à section ronde (diam. : 17 mm, L. : 25 mm) (US33004) (175/225).

## 1.2. OBJETS EN BRONZE

- *alène*

[668] 1 alène constituée d'une tige à section carrée de 5 mm de côté et d'une longueur de 66 mm. Une des extrémités est appointée et l'autre est en biseau (fig. 225) (US32106) (60/100).

- *anneau*

[669] 1 anneau, d'un diamètre de 19 mm et à section ovale (fig. 225) (US30303) (-30/15).

[670] 1 anneau, d'un diamètre de 27 mm et à section triangulaire (fig. 225) (US32106) (60/100).

[671] 1 anneau de forme sub-circulaire (diam. : 17 mm), section plate (l. : 7 mm, ép.2 à 3 mm) (fig. 225) (US32061) (175/225).

[672] 1 anneau ovale (L. : 29 mm, l. : 24 mm), section ronde (diam. : 3 mm) (fig. 225) (US33036) (225/350).

[673] 1 anneau d'un diamètre de 23 mm, à section ronde (diam. : 3 à 4 mm) (fig. 225) (US30213) (H.P.).

[674] 1 anneau ouvert d'un diamètre de 21 mm, à section ronde (diam. : 3 à 4 mm) (fig. 225) (US29149)

(H.P.).

- *anse de vase*

[675] 1 fragment d'anse en forme d'omega, à section ovale (4 x 7 mm), dont les deux tiers sont conservés sur une longueur d'environ 5 cm. Sans doute une anse de vase ou de situle en bronze (US33007) (175/225).

- *applique*

[676] 1 fr. d'applique décorative, plate et de forme triangulaire (L. : 15 mm, ép. : 2 mm (US32126) (15/60).

[677] 1 applique décorative en forme de demi-lune. Son mode de fixation est constitué d'une tige courte à section quadrangulaire et non appointée (fig. 225) (US32106) (60/100).

[678] 1 applique décorative de forme circulaire d'un diamètre de 33 mm, à profil bombé. Le centre est marqué par une dépression et percé d'un trou circulaire pour la fixation (fig. 225) (US30251) (60/100).

[679] 1 fr. applique décorative, circulaire (diam. : 25 mm, ép. : 1 mm) et percée en son centre (US33036) (225/350).

[680] 1 fr. d'applique décorative en arc de cercle, plate (épaisseur : 1 mm) et ornée d'une rainure périphérique sur une des faces. L'autre face est plate et brute (fig. 225) (US33036) (225/350).

[681] 1 applique décorative (diam. : 38 mm) profil bombé. Le centre est percé d'un trou destiné à la fixation (fig. 225) (US25400) (H.P.).

- *boucle de ceinture*

[682] 1 extrémité de boucle de ceinture constituée d'une plaque (ép. : 7 mm (fig. 225) (US30301) (-30/15).

- *bouton*

[683] 1 petit bouton de forme circulaire d'un diamètre de 15 mm et à profil bombé. Il est replié secondairement et le mode d'attache à bélière est partiellement détruit (fig. 225) (US32117) (15/60).

[684] 1 bouton à bélière de forme circulaire d'un diamètre de 21 mm et à profil bombé (fig. 225) (US32120) (15/60).

[685] 1 bouton à rivet de forme circulaire, d'un diamètre de 26 mm, à profil plat. L'attache est constituée d'une tige à section quadrangulaire de 7 mm de long (fig. 225) (US32001) (350/425).

- *chaînette*

[686] 1 fr. de chaînette composée de 4 fils à section ronde tressés de façon à former un profil quadrangulaire (5 x 7 mm). (L. : 13,6 cm). Elle est tordue, une extrémité en forme d'anneau (fig. 225) (US33029) (15/60).

[687] 1 fr. de chaînette (L. : 31 mm). Une extrémité est en forme d'anneau. La chaînette, à section quadrangulaire de 5 mm de côté, est constituée d'au moins 6 fils de bronze tressés (fig. 225) (US33036) (225/350).

Le mobilier métallique

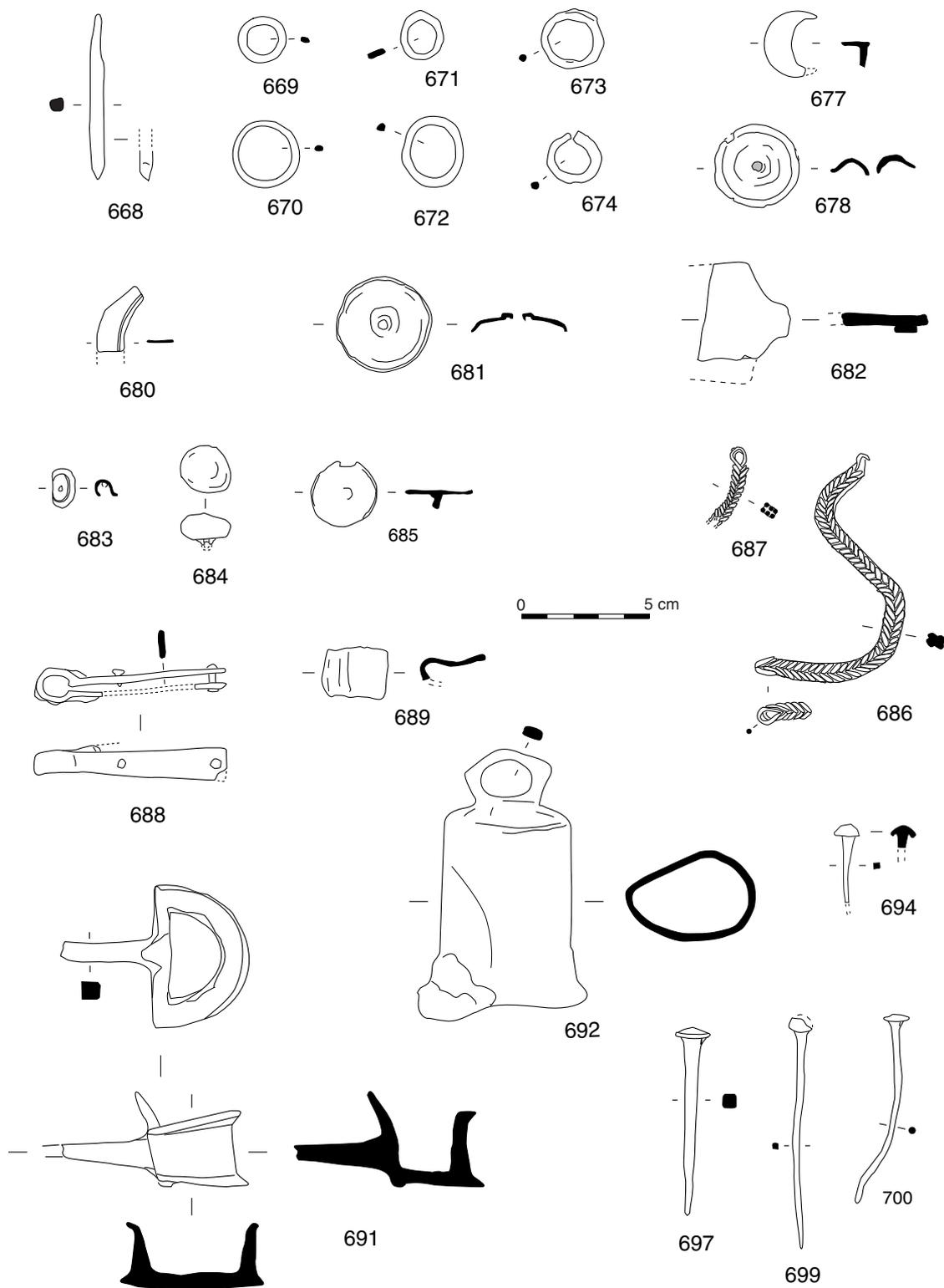


Fig. 225 - Objets en bronze (dessins : St. Raux, D.A.O. : R. Sabrié).

- *charnière*

[688] 1 charnière constituée par une tige à section plate (ép. : 1 mm) de forme rectangulaire pliée en deux en formant un anneau dans sa partie centrale. Une des pattes latérales n'est pas conservée ; l'autre porte deux rivets de fixation à un élément en bois, sans doute une porte de coffret ou de petit meuble (fig. 225) (US32106) (60/100).

[689] 1 charnière de coffret constituée d'une plaque (l. : 2 cm, ép. : 2 mm). Une seule patte (L : 2 cm) est conservée. Elle est percée d'un trou de fixation dans lequel un clou en bronze est encore en place (fig. 225) (US28182) (350/425).

- *clavette*

[690] 1 tête de clavette de forme ovale (L. : 15 mm, l. : 11 mm, ép. 1,3 mm), trouée en son centre. Le départ de la tige, à section plate et d'une largeur de 4 mm est conservé (US31195) (-30/15).

[691] 1 clavette de roue de char. Surmontée d'une tête semi-circulaire creuse, cette clavette est constituée d'une robuste tige de section carrée, brisée. A l'arrière, une languette devait servir à nettoyer la boue accumulée entre frette et moyeu (fig. 225) (US32063) (100/175).

- *cloche*

[692] 1 cloche (h. : 100 mm), à profil ovale (50 x 35 mm), l'objet ayant été déformé *a posteriori*. Le battant était en fer (fig. 225) (US32106) (60/100).

- *clou*

[693] 1 tête de clou de forme circulaire d'un diamètre de 16 mm et plate (US31195) (-30/15).

[694] 1 clou dont manque la pointe, longueur totale restituée : 35 mm. La tige est à section quadrangulaire (2,5 mm de côté). La tête, de forme circulaire d'un diamètre de 10 mm, présente un profil bombé (fig. 225) (US31195) (-30/15).

[695] 1 tige de clou recourbée (L. : 50 mm), carrée (4 mm de côté). Une extrémité appointée (US25041) (-30/15).

[696] 1 tige de petit clou, à section ronde (diam. : 2,5 mm, L. : 38 mm) (US33040) (-30/15).

[697] 1 clou à tête circulaire d'un diamètre de 13 mm et à profil légèrement bombé. La tige est à section quadrangulaire et d'une longueur de 69 mm (fig. 225) (US25015) (15/60).

[698] 1 clou dont manque la pointe, d'une longueur restituée de 70 mm. La tête plate est de forme circulaire, d'un diamètre de 14 mm. La tige est à section carrée (5 mm de côté) (US32095) (60/100).

[699] 1 clou à tête plate circulaire (diam. : 10 mm). La tige (L. : 86 mm) est à section ronde (diam. : 3 mm) (fig. 225) (US32058) (175/225).

[700] 1 clou à tête circulaire plate (diam. : 10 mm) et

à tige à section ronde (L. : 7 cm, diam. : 3 mm (fig. 225) (US30246) (175/225).

[701] 1 pointe de clou à section ronde, diam. : 6 mm, conservée sur une longueur de 26 mm (US33034) (175/225).

[702] 1 tige de clou à section quadrangulaire, d'une longueur de 4 cm (US30332) (175/225).

[703] 1 tête de clou plate et de forme circulaire (diam. : 10 mm). Départ de la tige conservé (US33036) (225/350).

[704] 1 tige de clou à section ronde (diam. : 7 mm), conservée sur une longueur de 28 mm (US33036) (225/350).

- *clou de coffret*

[705] 1 clou de coffret à tête bombée (diam. : 10 mm). La tige ronde (diam. : 1,5 mm, L. : 10 mm) (US32097) (15/60).

[706] 1 tête de clou de coffret de forme circulaire, profil bombé (diam. : 27 mm). La tige courte est à section carrée et n'est pas appointée (fig. 226) (US32083) (100/175).

[707] 1 petit clou de coffret d'une longueur restituée de 15 mm, à tête circulaire plate d'un diamètre de 21 mm. La tige dont manque la pointe est à section quadrangulaire (1 mm de côté) (US31203) (175/225).

[708] 1 petit clou de coffret (diam. : 6 mm), tige à section quadrangulaire (L : 4 mm) (US32117) (15/60).

[709] 1 petit clou de coffret à tête circulaire bombée d'un diamètre de 6 mm et à tige à section ronde, d'une longueur de 4 mm et d'un diamètre de 1 mm (US32067) (60/100).

[710] 1 tête de clou de coffret de forme circulaire d'un diamètre de 23 mm et à profil bombé rainuré. La tige courte est à section quadrangulaire (fig. 226) (US33034) (175/225).

[711] 1 petit clou de coffret à tête plate est incomplète. Tige (diam. 5 mm, L. : 12 mm) (US33036) (225/350).

[712] 1 petit clou de coffret à tête circulaire bombée d'un diamètre de 8 mm et à tige à section ronde, d'une longueur de 8 mm et d'un diamètre de 1 mm (fig. 226) (US32016) (350/425).

[713] 1 clou de coffret. La tête est incomplète, (diam. 27 mm), profil bombé et rainuré. La tige, tordue, est longue de 22 mm, à section quadrangulaire et non appointée (fig. 226) (US33013) (350/425).

- *cornière de coffret*

[714] 1 cornière de meuble ou de coffret en deux fragments dont l'un est replié à angle droit (fig. 226) (US32106) (60/100).

- *fibule*

[715] 1 fibule dont sont conservés le faux ressort ornemental monté sur axe (en mauvais état de conserva-

tion), l'arc de forme rectangulaire à section plate et dont le sommet est orné de trois rainures et le porte ardillon dont l'extrémité est bouletée. Type F.22b2 (Feugère 1985) (fig. 226) (US33039) (60/100).

[716] 1 fibule dont manque l'extrémité de l'ardillon. L'arc est filiforme à section ronde (diam. : 3 mm). Le pied, solidaire et formant la gouttière du porte ardillon est replié et ligaturé sur l'arc. Le ressort est à 4 spires. Type F.3b1a (fig. 226) (US31203) (175/225).

[717] 1 fibule dont manque le pied et le porte ardillon. L'arc est filiforme à section ronde (diam. : 3 mm) et le ressort à 4 spires. Sans doute type F.3b1a (fig. 226) (US33037) (175/225).

[718] 1 fibule à ressort protégé, à arc double et à pied rectiligne couvrant le porte ardillon en gaine. Type Böhme 27 (fig. 226) (H.S.).

- *manche d'outil*

[719] 1 fr. de manche d'outil (L. : 94 mm, l. : 21 mm). Les rebords sont épaissis et les deux faces offrent un profil concave. Une des extrémités semble se terminer en anneau (fig. 226) (US32106) (60/100).

- *miroir*

[720] 1 fr. de bord de miroir circulaire d'une épaisseur de 2 mm (fig. 226) (US24020) (-30/15).

[721] 1 fr. de miroir circulaire d'une épaisseur de 1 mm (US25041) (-30/15).

[722] 3 fr. d'un miroir de forme circulaire, d'une épaisseur de 2 à 4 mm (US24026) (15/60).

[723] 1 extrémité de manche de miroir, de forme trapézoïdale (ép. : 2,5 mm) (fig. 226) (US32082) (175/225).

[724] 1 fr. de miroir de forme quadrangulaire (ép. : 2 mm), surface d'environ 8 cm<sup>2</sup> (US27005) (175/225).

[725] 1 fr. de miroir de forme quadrangulaire dont un angle est conservé et une des faces polie. Conservé sur une surface d'environ 1,5 cm<sup>2</sup>, son épaisseur est de 2,5 mm (US33036) (225/350).

[726] 1 extrémité de manche de miroir, à section plate (ép. : 4 mm), de forme trapézoïdale (fig. 226) (US33013) (350/425).

[727] 1 fr. de miroir circulaire, d'une épaisseur de 2 mm (US32015) (H.P.).

- *perle*

[728] 1 perle de profil légèrement tronconique (diam. : 19 mm, h. : 9 mm (fig. 226) (US30303) (-30/15).

- *poignée*

[729] 1 poignée attribuable à un coffret, dont manquent les deux extrémités. Elle est constituée par une tige à section losangique d'une épaisseur de 7 mm qui va en s'amenuisant vers les extrémités (fig. 226) (US32125) (15/60).

[730] 1 poignée vraisemblablement de tiroir de petit meuble ou de coffret (fig. 226) (US32083) (100/175).

- *scorie*

[731] 1 scorie de structure très alvéolaire avec fragments de coulures et déchets de métallurgie (US27009) (15/60).

[732] 1 lot de coulures de tailles diverses, mêlées à de nombreux charbons de bois et à de la matière vitrifiée. Le métal ayant atteint une très grande fluidité, l'impression générale est celle d'un creuset ayant éclaté au milieu d'un foyer, et dont le contenu se serait mêlé au combustible et au substrat (H.S.).

- *serrure*

[733] 1 plaque de forme circulaire (diam. : 43 mm), à profil marqué de moulures concentriques. Le centre est percé d'un trou rectangulaire dont un des côtés est arrondi et épaissi. Il peut s'agir d'une applique matérialisant une serrure de coffret (fig. 226) (US25006) (-30/15).

[734] 1 fr. de plaque en forme de L (L. : 23 mm, l. : 7 à 11 mm, ép. : 1 mm), identifiée comme élément de serrure de coffret (US32095) (60/100).

[735] 1 fr. de plaque de forme rectangulaire (L. : 29 mm, l. : 18 mm). Un vide est réservé dans sa partie centrale. Cette plaque de bronze est conservée entre une plaque et une tige de fer soudées ensemble par l'oxydation. Ces éléments fonctionnant ensemble appartiennent vraisemblablement à une serrure de coffret (fig. 226) (US32083) (100/175).

[736] 1 possible élément de serrure (fig. 226) (US25400) (H.P.).

- *support de situle*

[737] 1 support de situle, d'une longueur de 61 mm. Sur la face externe un décor de tresses imbriquées, marquées par des doubles filets, dont les centres sont matérialisés de petits rivets d'argent (fig. 226) (US29000) (100/175).

- *tige en bronze*

[738] 1 tige (L. : 35 mm, section quadrangulaire de 7 mm de côté) légèrement recourbée (US32118) (-30/15).

[739] 1 tige (L. : 72 mm, l. : 6 mm, ép. : 2 mm). Les deux extrémités sont absentes. La tige est tordue et offre l'aspect général d'un S (US33029) (15/60).

[740] 1 fr. de tige filiforme d'une longueur conservée de 105 mm (US30251) (60/100).

[741] 1 petite tige tordue et à section irrégulière, tantôt quadrangulaire, tantôt circulaire, d'une longueur de 37 mm, pouvant correspondre à un objet en cours d'élaboration (US33020) (60/100).

[742] 1 tige en forme d'arc de cercle, conservée (L. : 25 mm, l. 10 mm, ép. : 4 mm) (US32106) (60/100).

[743] 1 tige recourbée, à section rectangulaire (3 x 8 mm) conservée sur 30 mm de long (US32095) (60/100).

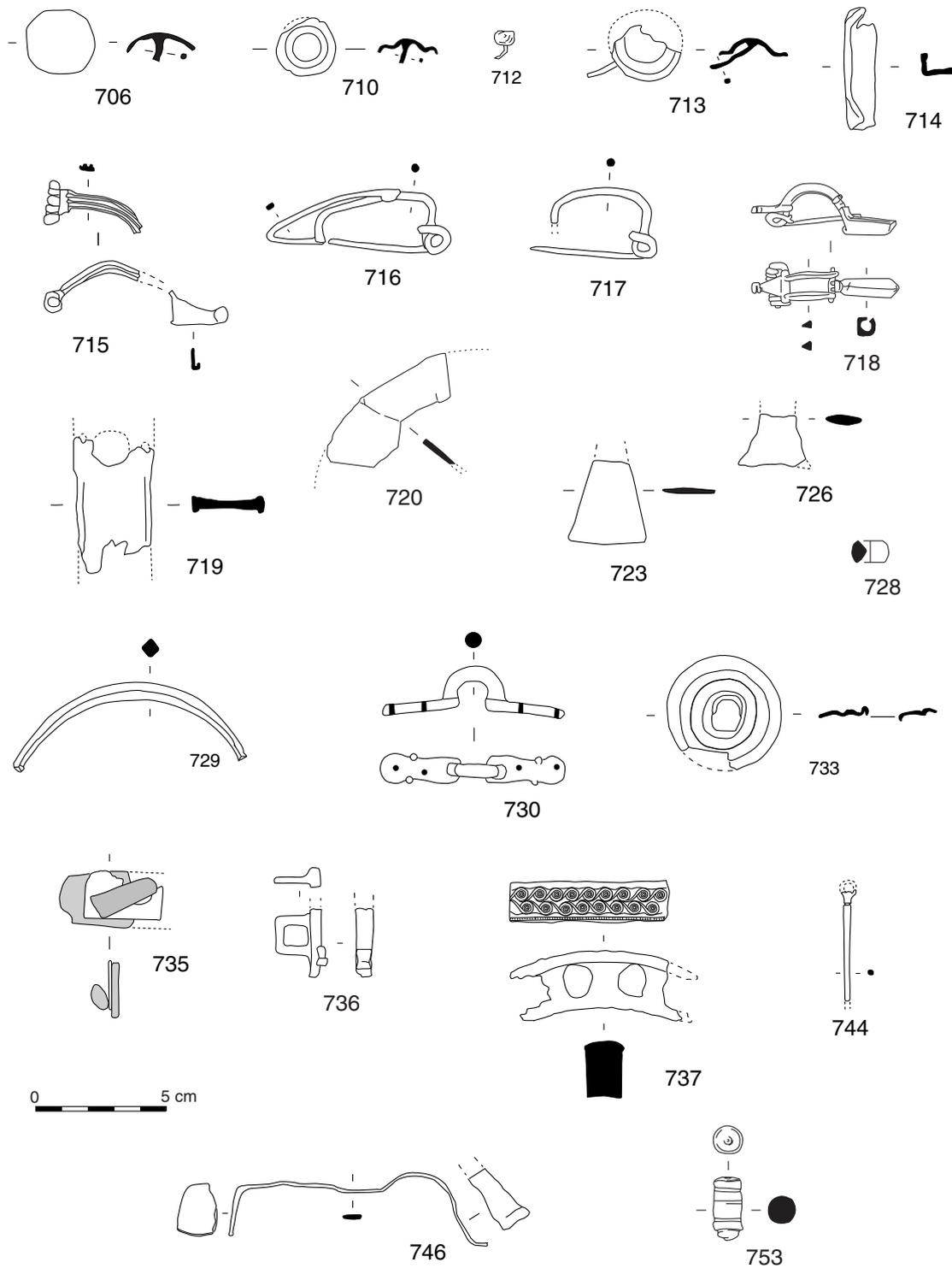


Fig. 226 - Objets en bronze (dessins : St. Raux, D.A.O. : R. Sabrié).

[744] 1 tige à section ronde (diam. : 3 mm, L : 25 mm). L'une des extrémités est ornée d'une rainure au-dessus de laquelle est conservé un départ de tête en anneau. Il peut s'agir d'un fragment d'instrument de toilette de type *scalptorium* (fig.226) (US33036) (225/350).

[745] 1 fragment de tige à section ronde (diam. : 7 mm, L. : 38 mm) (US31350) (225/350).

[746] 1 tige (L : 93 mm, l. : 7 mm, ép. 2 mm). Une partie de la tige est mise en forme de demi-cercle et les deux extrémités sont élargies et repliées (fig. 226) (US33013) (350/425).

[747] 1 fr. de tige (L. : 111 mm, l. : 7 mm, ép. : 3 mm) (US27378) (H.P.).

- *tôle de bronze*

[748] 1 fr. de tôle d'une surface d'environ 1 cm<sup>2</sup> et d'une épaisseur de 1 mm (US32097) (15/60).

[749-750] 2 fr. de tôles de petites dimensions, dont l'une est repliée sur elle-même (US33036) (225/350).

[751-752] 2 fr. de tôles, d'une épaisseur de 1 à 2 mm (US33013) (350/425).

- *objet indéterminé*

[753] 1 extrémité d'objet indéterminé, forme cylindrique (L. : 24,5 mm), décor mouluré (fig. 226) (US31203) (175/225)

### 1.3. OBJETS EN PLOMB

- *agrafe de réparation*

[754-755] 2 agrafes de petites dimensions, destinées à la réparation de récipients en céramique. Une seule est bien conservée (fig. 227) (US27005) (175/225).

- *clavette*

[756] 1 clavette (L. : 65 mm, l. : 8 mm, ép. : 3 mm). La tête est de forme sub-triangulaire. L'objet a été découpé au ciseau dans une plaque de plomb (fig. 227) (US32012) (350/425).

- *coulures et chutes de découpe*

[757] 1 coulure de forme allongée irrégulière (L. : 53 mm, l. : 15 mm ép. : 2 à 5 mm) (US23042) (-50/-30).

[758-759] 2 coulures de plomb de formes irrégulières allongées dont une de grandes dimensions (1 ill. fig. 227) (US32108) (15/60).

[760] 1 chute de découpe de forme allongée (L. : 75 mm) et à profil triangulaire (largeur : 11 mm, ép. : 8 mm) (fig. 227) (US32107) (15/60).

[761] 1 coulure de forme allongée et à section plate, de petite dimension (US23015) (60/100).

[762] 1 coulure de forme oblongue (L. : 46 mm, l. : 30 mm, ép. : 4 mm) (US32065) (60/100).

[763] 1 coulure plate, de 3 mm d'épaisseur et de forme oblongue (L. : 53 mm, l. : 32 mm) (US32006) (60/100).

[764] 1 chute de découpe de forme rectangulaire (L. : 38 mm, l. : 9 mm, ép. : 3 mm. Deux des côtés portent des traces de découpe au ciseau (US23015) (60/100).

[765] 1 chute de découpe. Il s'agit d'une plaque de forme ogivale (L. : 55 mm, l. : 10 mm, ép. 8 mm). Une des extrémités est fendue (découpée) en deux et en partie repliée (US32083) (100/175).

[766] 1 petite coulure (L. : 4 cm, l. : 7 mm), en partie repliée sur elle-même (US31203) (175/225).

[767] 1 coulure de forme irrégulière légèrement recourbée (L. : 36 mm, section ovale : 5 x 7 mm) (US33036) (225/350).

[768] 1 chute de découpe de forme allongée (L. : 40 mm, l. : 5 mm, ép. : 3 mm) profil triangulaire (fig. 227) (US33036) (225/350).

[769] 1 chute de découpe de forme rectangulaire irrégulière (L. : 47 mm, l. : 14 à 17 mm ép. : de 6 à 13 mm). Un des bords porte les traces d'une découpe au ciseau (fig. 227) (US33036) (225/350).

[770] 1 chute de découpe de forme rectangulaire (L. : 66mm, l. : 2,5 mm, ép. : 4 mm). Cette plaque présente des traces de découpes au ciseau et l'une de ses extrémités est dédoublée et repliée (fig. 227) (US33006) (350/425).

- *étiquette*

[771] 1 étiquette formée par une plaque de forme rectangulaire (32 x 40 mm) découpée au ciseau sur trois côtés. Une des extrémités est repliée et est percée d'un petit trou. L'une des faces porte une inscription illisible avant restauration (fig. 227) (US33049) (60/100).

[772] 1 étiquette constituée par une plaque rectangulaire découpée au ciseau (L. : 35 mm, l. : 21 mm) (fig. 227) (US32001) (350/425).

[773] 1 étiquette constituée par une plaque de forme rectangulaire d'une largeur de 35 mm, découpée au ciseau et repliée (fig. 227) (US32001) (350/425).

[774] 1 étiquette de forme rectangulaire (55 x 40 mm, ép. : 1,5 mm). Elle présente des traces de pliures et est perforée d'un petit trou (fig. 227) (US33006) (350/425).

[775] 1 étiquette de forme rectangulaire, incomplète, (L. : 6 mm, l. : 5 mm, ép. 2 mm). Les côtés sont découpés au ciseau. La plaque, percée d'un trou circulaire, est déformée mais n'a pas été repliée (fig. 227) (US30255) (H.P.).

- *lest de filet*

[776] 1 lest de filet de grande taille, constitué par une plaque de forme rectangulaire (L. : 11,5 cm, l. : 3,4 cm, ép. : 3 mm), repliée sur elle-même dans le sens de la longueur (fig. 227) (US32012) (350/425).

[777] 1 lest de filet constitué d'une plaque de forme

rectangulaire (L. : 52 mm, l. : 25 mm, ép. : 2 mm), repliée sur elle-même dans le sens de la longueur (fig. 227) (US32132) (H.P.).

- *plaque*

[778] 1 plaque (ép. : 4 mm) de forme triangulaire. Sa partie supérieure comporte un trou de fixation (fig. 227) (US25041) (-30/15).

[779] 1 plaque ayant servi de joint ou d'élément de protection d'un objet indéterminé aux lignes courbes (fig. 227) (US32112) (15/60).

- *objet indéterminé*

[780] 1 objet massif en forme de triangle rectangle épais, dont l'extrémité est recourbée. L'une des faces (en creux) a reçu l'empreinte d'un objet anguleux (fig. 227) (US33049) (60/100).

## 2. SYNTHÈSE ET CONCLUSIONS

### 2.1. RÉPARTITION PAR MATÉRIAU ET PAR DOMAINE D'ACTIVITÉ

Les objets en fer dominent largement le corpus puisqu'ils représentent 85,5 % des effectifs. Les objets en bronze ou alliage cuivreux et les objets en plomb ne totalisent respectivement que 11 % et 3,5 % (fig. 228).

Près de 62 % des objets appartiennent au domaine immobilier. Ce fort pourcentage est notamment dû à l'abondance des clous de charpente en fer. Le domaine personnel qui regroupe à la fois les objets de toilette et de parure représente 15 % des effectifs. Viennent ensuite les domaines économique et domestique dans des proportions équivalentes, entre 8 et 9 %. Le domaine divers ou indéterminé totalise 6 % tandis que le domaine social est quasi-inexistant, avec 0,1% (fig. 229).

### 2.2. DOMAINE IMMOBILIER

Le domaine immobilier réunit les artefacts relatifs à la construction des bâtiments. Le mobilier métallique qui s'y rattache est exclusivement en fer : il comprend les clous utilisés en charpenterie et tous les éléments d'huissierie (clous, ferrures et gonds de portes ou de volets en bois, rivets, pitons et pattes de scellement).

Parmi les clous en fer complets, on a pu définir 4 groupes d'objets en fonction de leur taille. Le groupe 1 rassemble les clous d'une longueur d'au moins 15 cm (fig. 222, n° 105, 112 et 113) ; le groupe 2 concerne les clous d'une longueur de 10 à 12 cm (fig. 222, n° 104) ; le groupe 3 ceux d'une longueur de 7 à 8 cm (fig. 222, n° 103, 106, 107 et 110) et le groupe 4 ceux de 5 à 6 cm

de long (fig. 222, n° 102, 108, 109 et 111). Seule la longueur constitue un critère de classification : on note en effet que quel que soit le groupe auquel les clous sont attribués, les tiges sont indifféremment à section ronde ou quadrangulaire et les têtes de forme circulaire, le plus souvent plates. Certaines d'entre elles sont parfois coniques et facettées en particulier au sein des groupes 1 et 2. Les différentes tailles des clous déterminent leur fonction et leur emplacement au sein de la charpente et de l'huissierie.

Les effectifs les plus importants sont ceux des groupes 2 et 4. Les clous de type 1, de grande taille, sont par contre faiblement représentés (fig. 230) et ne sont présents que dans les contextes des phases 2C et 3B, là où le mobilier en général est par ailleurs le plus abondant. Il ne nous est donc pas permis d'en tirer de conclusion pertinente.

Les ferrures ou pentures (fig. 223, n° 575 et 577), les gonds et les pitons en fer (fig. 224, n° 595 à 605) sont quant à eux des éléments caractéristiques intervenant dans le fonctionnement des vantaux en bois.

Tous ces éléments sont absents des contextes de l'état 1, leur date d'apparition sur le site étant fixée vers 30 av. J.-C. Ils sont par contre représentés dans toutes les phases d'occupation postérieures.

Le croisement des deux types de données illustrées en fig. 228 et fig. 229 nous amène à faire la remarque suivante : la forte représentativité des objets en fer d'une part et du domaine immobilier d'autre part vont de pair. On a déjà signalé l'importance des effectifs de clous de charpente en fer et de ferrures de portes ou de volets et l'emploi exclusif du fer dans ce domaine. Cela induit également que les abandons ou destructions de l'habitat ne sont pas le cadre d'une récupération systématique du fer comme matière première destinée à la reforgé, et ce pour toutes phases d'occupation confondues des états 2, 3 et 4.

### 2.3. DOMAINE PERSONNEL

Le domaine personnel regroupe tous les éléments de parure de tête, de membres et de vêtements, ainsi que les objets attribués à la toilette.

Les objets ayant trait à l'assemblage ou à l'ornementation du vêtement sont essentiellement en bronze. On note la présence de boucle de ceinture, de boutons, de fibules et d'anneaux de petite dimension. Les boutons sont de tailles diverses et leur mode d'attache peut être soit à rivet, soit à bélière. Les premiers sont de forme circulaire et à profil plat, percés au centre d'un trou permettant le passage du rivet, en bronze ou en fer (fig. 225, n° 685), tandis que les boutons à bélière, cousus sur le vêtement, sont le plus souvent à profil bombé, voire semi-sphérique (fig. 225, n° 683 et 684).

Les fibules, servant à agraffer le vêtement, sont de typologie variée. On notera la présence du type Feugère

Le mobilier métallique

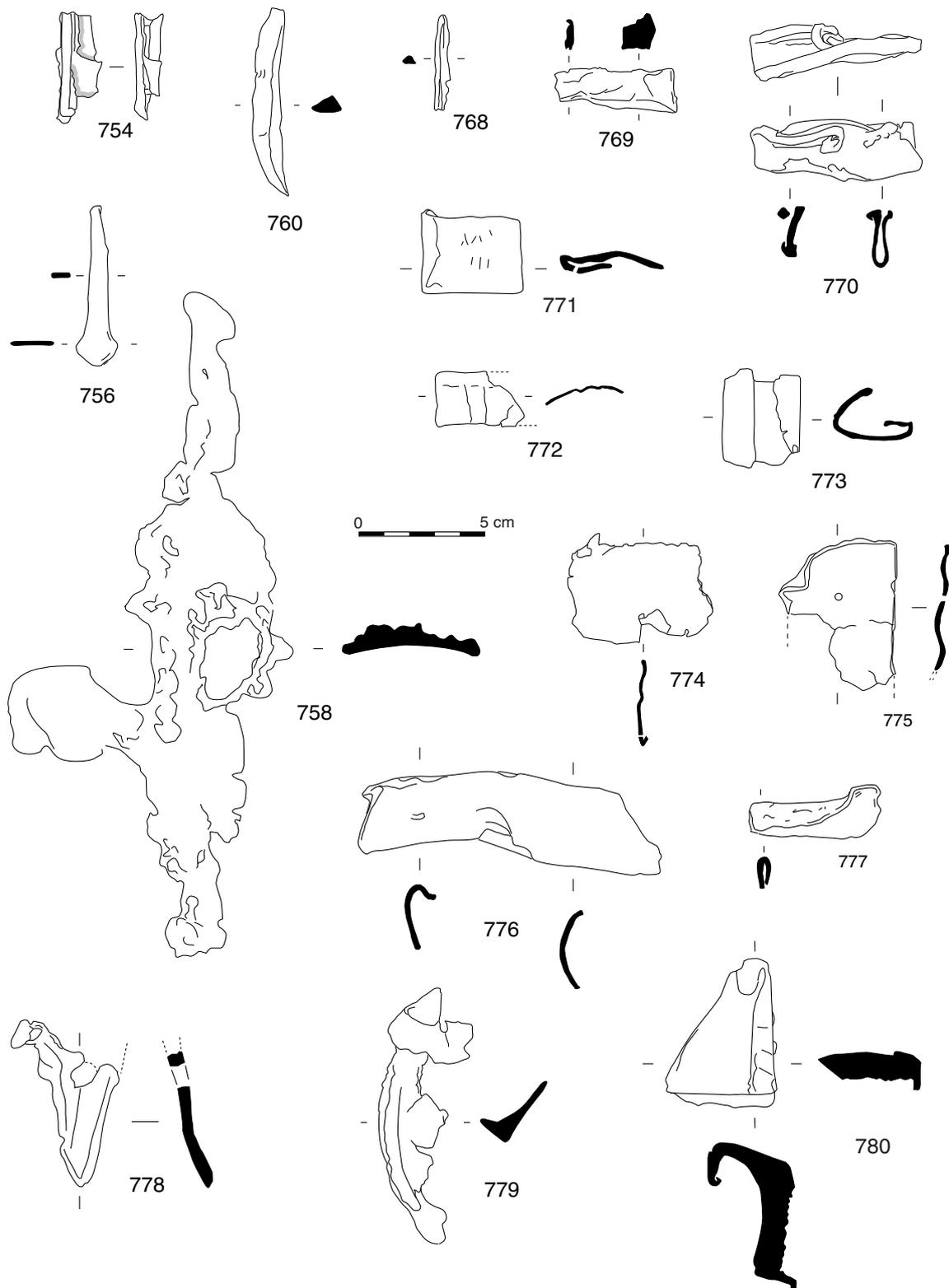


Fig. 227 - Objets en plomb (dessins : St. Raux, D.A.O. : R. Sabrié).

3b1a ou type Pseudo-La Tène II (Feugère 1985) (fig. 226, n° 716) qui apparaît vers 10/15 ap. J.-C. et dont l'usage, répandu au I<sup>er</sup> s. (fabrication entre Tibère et Vespasien), perdure jusqu'au début du III<sup>e</sup> siècle. Le type F.22b2 ou type Aucissa classique (Feugère 1985) (fig. 226 n° 715) apparaît sur les sites du *limes* à partir de 10 av. n. è., est fabriqué jusque sous le règne de Claude et se rencontre encore fréquemment en Gaule durant la période flavienne. Enfin, les fibules orientales de type Böhme 27 (Böhme 1972) (fig. 226 n° 718) sont surtout abondantes en Europe Centrale et sur les bords du Rhin et sont caractéristiques de la seconde moitié du II<sup>e</sup> et du début du III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.

Les anneaux en bronze peuvent avoir une fonction multiple : élément de ceinture, instrument de suspension d'objets de parure, élément de fermeture du vêtement comme attache de cordon, etc... Ils peuvent également faire office de bague, comme c'est vraisemblablement le cas des anneaux ouverts (fig. 225, n° 674).

Les clous à chaussures, enfin, sont les uniques objets en fer de notre catalogue attribuables à l'équipement vestimentaire (fig. 222, n° 40 à 43). Leur usage est, depuis la période augustéenne, très fréquent.

Les objets de parure de membres sont ici relativement rares. Hormis les anneaux en bronze qui peuvent remplir la fonction de parure de doigt, on note une occurrence de bague en fer, vraisemblablement à chaton ou à sceau (fig. 222, n° 8). Les autres éléments à notre disposition sont deux fragments de chaînettes en bronze, finement tressées (fig. 225, n° 686 et 687) et une petite perle en bronze (fig. 226, n° 728) qui associée aux perles en verre, en os ou en terre cuite, entre dans la composition de colliers ou de pendeloques.

Les objets de toilette sont également peu nombreux, l'essentiel étant constitué de fragments de miroirs en bronze, de forme quadrangulaire ou circulaire (fig. 226, n° 720). On note également la présence d'un hypothétique rasoir en fer, en forme de couteau à dos concave (fig. 224, n° 610). On signalera en outre l'absence d'objets de toilette, d'usage par ailleurs fréquent durant la période romaine, tels que les pinces à épiler et les *scalptoria* en bronze.

#### 2.4. DOMAINE ECONOMIQUE

Le domaine économique se subdivise en trois rubriques. On distinguera en effet les objets ayant trait à l'économie vivrière de ceux liés à l'artisanat d'une part et au commerce d'autre part.

L'économie vivrière n'est ici représentée que par un seul type d'objet : les lests de filets en plomb (fig. 227, n° 776 et 777). On note l'absence des hameçons en bronze qui illustrent également l'activité halieutique et celle par ailleurs courante en contexte rural des outils agricoles tels qu'araire, pic, serpe et faucille, forces de tonte, etc...

L'artisanat est par contre relativement bien illustré et notamment le travail métallurgique.

Le travail du fer est mis en évidence par la présence de scories en forme de calotte (fig. 224, n° 616 à 652), à la structure légère et alvéolaire : il s'agit de rebuts caractéristiques d'une activité de forge, résultant du traitement de lingots ou loupes de fer pour produire ou réparer des objets en fer. Ils se forment dans la fosse dans laquelle débouche le soufflet. Leur relative abondance témoigne d'une pratique continue, le foyer de forge devant être régulièrement nettoyé de tels résidus qui finissent par l'encombrer. Les scories de fer sont présentes dans des contextes de remblais, au sein de toutes les phases d'occupation, mise à part la phase 3C. Il ne nous est donc pas permis de décider de l'existence ou non d'ateliers de forgerons spécialisés, dépendant de l'occupation de la villa. On peut néanmoins affirmer qu'il s'agit de résidus caractéristiques d'une activité métallurgique secondaire, destinée à la fabrication d'objets et non de transformation primaire de la matière première en lingots de fer.

La métallurgie du bronze est attestée par la présence de quelques scories, gouttelettes et coulures. Le plomb, quant à lui, était également travaillé sur place comme en témoignent les nombreuses coulures et chutes de découpes issues de la fabrication d'objets (fig. 227, n° 758 à 770).

Les activités commerciales sont mises en évidence par la présence d'étiquettes en plomb (fig. 227, n° 771 à 775). Il s'agit de plaques de forme rectangulaire et de dimensions réduites, repliées et percées d'un petit trou permettant leur accrochage, à une anse d'amphore par exemple. Sous cette forme, le plomb est un support d'écriture en usage dans le monde méditerranéen depuis le début du IV<sup>e</sup> siècle av. n. è. (Raux 1999). Les textes, lorsqu'ils sont lisibles, font le plus souvent référence à des transactions commerciales, mais ces étiquettes peuvent également revêtir un caractère votif. Leur utilisation perdure jusqu'à la fin de la période romaine (Lequément 1976). La majorité de ces étiquettes en plomb provient justement de contextes du Bas-Empire (phase 4).

#### 2.5. DOMAINE DOMESTIQUE

Bien que représenté dans des proportions modestes (8 %), le domaine domestique est celui qui offre la plus grande variété d'objets, de destinations diverses. Il réunit en effet l'ensemble de l'*instrumentum* utilisé pour les activités effectuées à l'intérieur de l'habitation, de la cuisine à la couture, et comprend également les pièces se rapportant à l'ameublement et à l'équipement de la maison. Ces objets peuvent être en fer, en bronze ou en plomb.

Le fer est utilisé pour la fabrication de petits couteaux à dos droit destinés à un usage domestique (fig. 222, n° 554 et 557 et fig. 223, n° 560 à 565), de manches d'ou-

### Le mobilier métallique

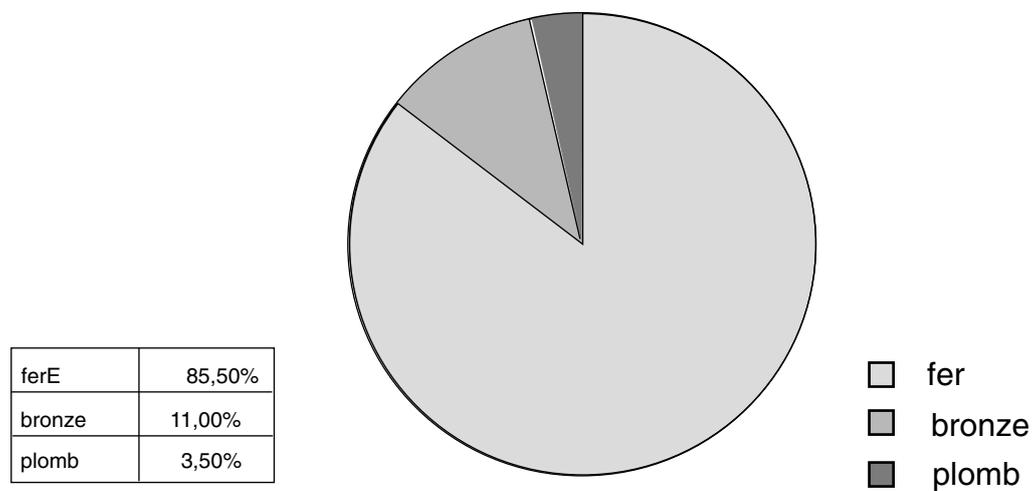


Fig. 228 - Répartition en pourcentages des objets métalliques par domaine d'activité.

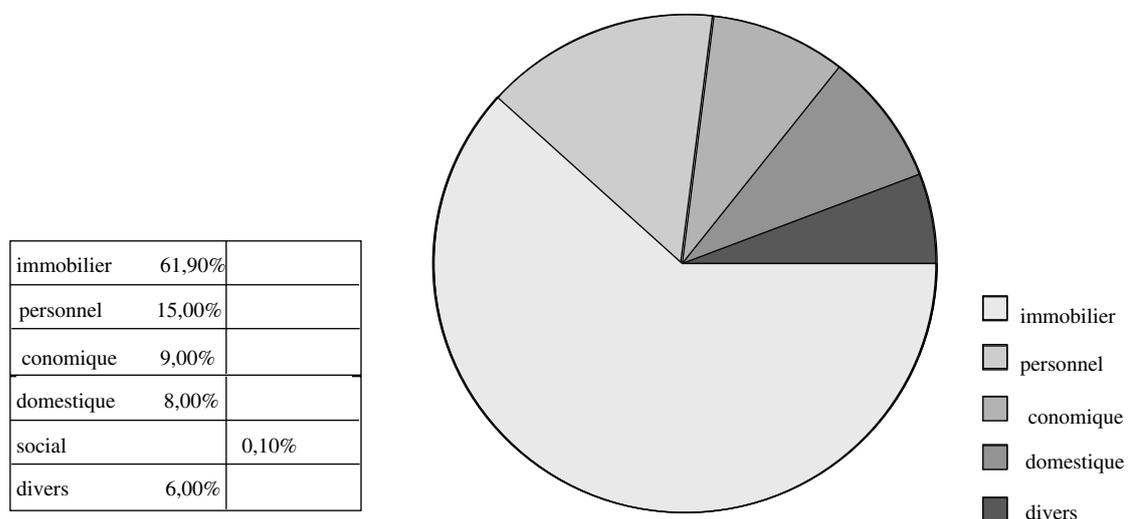


Fig. 229 - Répartition en pourcentages des objets métalliques par domaine d'activité.

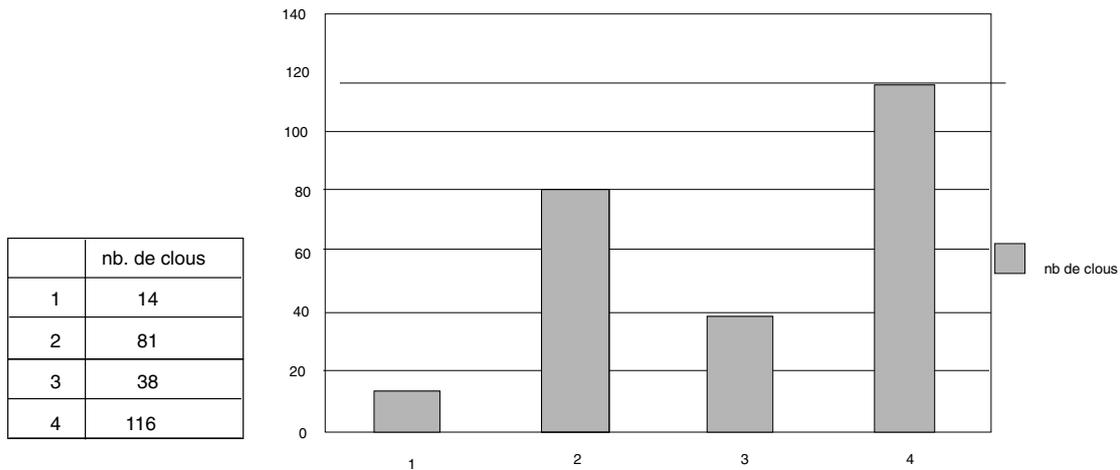


Fig. 230 - Répartition (en nombre réel) des clous en fer par groupe de taille.

tils ou de douilles, de clés de serrure, d'étuis à aiguilles (fig. 23, n° 569) et d'un certain nombre d'objets d'équipement mobilier tels que des chaînes (fig. 222, n° 10 et 11), anneaux (fig. 222, n° 2 et 4) et crochets de suspension (fig. 222, n° 7 et fig. 223, n° 567).

L'ameublement est essentiellement illustré par des éléments en bronze destinés à renforcer ou à décorer de petits meubles ou des coffrets en bois. Il s'agit de cornières (fig. 226, n° 714), de charnières (fig. 225, n° 688 et 689), d'éléments de serrure (fig. 226, n° 735 et 736), de poignées (fig. 226, n° 730). L'ornementation des coffrets est réalisée avec des éléments d'applique de formes variées (fig. 225, n° 677 à 681) et des petits clous à tête circulaire.

Le bronze est également représenté sous forme d'objets attestés par de rares exemplaires tels que des éléments de situle (une anse et un support richement décoré, illustré fig. 226, n° 737) et une cloche (fig. 225, n° 692).

Le plomb se rencontre dans la maison sous forme d'agrafes de réparation de vases (fig. 227, n° 754).

## 2.6. CONCLUSION

Le mobilier métallique issu des fouilles de l'habitat du Clos de la Lombarde est relativement abondant et varié. Il se répartit de manière inégale entre trois types de matériaux, le fer, le bronze et le plomb, le premier étant largement majoritaire et essentiellement représentatif du domaine immobilier et de l'équipement domestique. Le bronze est quant à lui plus spécifique des objets de parure et de toilette.

L'étude montre que ce mobilier n'offre pas de caractéristiques permettant d'attribuer à l'occupation une vocation artisanale particulière, bien que la métallurgie

notamment du fer soit bien représentée : les scories sont en effet majoritairement issues de remblais. Elles proviennent soit d'un quartier artisanal voisin des bâtiments fouillés, soit d'activités de forge sporadiques indépendantes d'un atelier spécialisé.

Nous nous trouvons en présence d'un habitat urbain ou sub-urbain qui peut également être défini par une absence totale d'outillage agricole. L'hypothèse selon laquelle l'absence de ces objets en fer serait le résultat d'une récupération pour la reforge n'est pas pertinente du fait de l'abondance de ce matériau observée par ailleurs.

## BIBLIOGRAPHIE

**Böhme 1972** : A. Böhme, Die Fibeln der Kastele Saalsburg und Zugmantel, *Saalsburg Jahrbuch XXIX*, 1972.

**Catalogue d'exposition 2000** : Narbonne, 25 ans d'Archéologie, juin-octobre 2000.

**Dunikowski, Cabboi 1995** : Ch. Dunikowski et S. Cabboi, *La sidérurgie chez les Sénonis : les ateliers celtiques et gallo-romains des Clérimois (Yonne)*, Documents d'Archéologie Française, 51, 1995.

**Feugère 1985** : M. Feugère, *Les fibules en Gaule Méridionale, de la conquête à la fin du Ve s. ap. J.-C.*, R. A. N. sup. 12, 1985.

**Lequément 1976** : R. Lequément, Une épave du Bas-Empire dans la baie de Pampelone (presqu'île de Saint-Tropez), R. A. N., 9, 1976, p. 177-188.